



Municipalité de Sainte-Ursule
215 rue Lessard, Sainte-Ursule (Qc), J0K 3M0

Dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ en vertu de l'article 961.4 du code municipal.

Période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Objet du contrat	Entreprise	Montant
Remboursement règlement emprunt	Banque Royale du Canada	135 482,60 \$
Remplacement lumières édifices municipaux et terrain des loisirs pour conversion DEL + génératrice	Bergeron électrique inc	46 529,84 \$
Clôture Parc des Chutes	Clôtures Nord Sud inc	34 320,04 \$
Balance Étude géotechnique rang Beaupré et contrôle qualitatif rang Beaupré	Englobe corp.	46 239,92 \$
Génératrice (balance)	Entreprise Luc Boucher	25 078,92 \$
Tonte de pelouse	Entretien Alexandre Froment	28 743,75 \$
Assurances municipales	FQM Assurances	36 973,89 \$
Lumières édifices municipaux et terrain des loisirs pour conversion DEL	Franklin Empire	65 445,81 \$
Déneigement, travaux divers	Guy Pichette inc.	206 355,14 \$
Quotes-parts, vidanges fosses septiques, enfouissement, service ingénierie	M.R.C. Maskinongé	384 003,83 \$
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	121 967,00 \$
Contrat cueillette ordure	Municipalité Saint-Léon-le-Grand	112 820,88 \$
Quotes-parts	Régie d'Aqueduc de Grand-Pré	60 611,00 \$
Réfection Rang Beaupré	Roxboro excavation inc	494 338,36 \$

Prendre note que nous n'avons pas reçu à ce jour toutes les factures 2023 de Roxboro excavation ainsi que de la MRC

Dépôt de la liste lors de la séance ordinaire du 10 janvier 2024
Résolution # 2024-01-06

Guylaine St-Louis
Guylaine St-Louis
Directrice générale et greffière-trésorière